



## École des cavaliers

# Calendrier des paiements 2019-2020

Bonjour chers parents,

Pour commencer l'année, je vous fais parvenir un calendrier vous indiquant les dates des paiements. Comme vous pouvez le constater, la facturation est toujours une fois par mois.

Vous pouvez effectuer des paiements hebdomadaires, bimensuels, ou mensuel. Il est tout de fois possible de prépayer pour l'année ou bi annuellement.

S'il vous plaît veuillez mettre le nom de l'enfant ou le numéro de dossier sur les chèques.

Vous êtes encouragés à utiliser **le paiement par internet**, cela fonctionne à merveille. Veuillez utiliser le numéro de référence de 18 positions débutant par SG, sans espace, ni tiret. Il faut choisir **le bon numéro de référence** correspondant au parent-payeur situé au-dessus du nom de celui-ci. **C'est ce dernier qui recevra les relevés fiscaux.**

Vous constaterez que les jours fériés (F) ne sont pas facturés. Le montant de huit dollars et cinquante (8.50\$) est facturé pour une journée régulière. Le montant de seize dollars et cinquante (16.50\$) est facturé seulement si vous inscrivez votre enfant au service de garde pour les journées pédagogiques (JP). Tous ses tarifs peuvent changer au courant de l'année scolaire. De plus, il y aura des frais supplémentaires variables selon les activités lors des journées pédagogiques auxquelles votre enfant sera inscrit.

(Voir : Journées pédagogiques pour l'année 2019-2020).

Merci de votre collaboration  
L'équipe des joyeux cavaliers

## Calendrier des paiements 2020- Service de garde

N'inclut pas les journées pédagogiques, ni les frais scolaires

De janvier à juin 2020, le montant total des frais de service de garde s'élève à 909,50\$ (1 versement de 909,50\$ ou 2 versements de 454,75\$)

Le solde du compte doit être à 0\$ le 20 juin 2020.

### Janvier 2020

Les frais de service de garde seront de 161,50\$

Facturation le 6 janvier 2020

Semaine du 6 janvier : 34\$- Envoi état de compte

Semaine du 13 janvier :42,50\$

Semaine du 20 janvier :42,50\$- Envoi état de compte

Semaine du 27 janvier :42,50\$

### Février 2020

Les frais de service de garde seront de 153\$

Facturation le 3 février

Semaine du 3 février : 34\$- Envoi état de compte

Semaine du 10 février :42,50\$

Semaine du 17 février: 34\$- Envoi état de compte

Semaine du 24 février :42,50\$

### Mars 2020

Les frais de service de garde seront de 161,50\$

Facturation le 9 mars

Semaine du 2 mars : 0\$

Semaine du 9 mars :42,50\$ -Envoi état de compte

Semaine du 16 mars: 34\$

Semaine du 23 mars :42,50\$- Envoi état de compte

Semaine du 30 mars : 42,50\$

### Avril 2020

Les frais de service de garde seront de 136\$

Facturation le 6 avril

Semaine du 6 avril : 34\$ -Envoi état de compte

Semaine du 13 avril : 34\$

Semaine du 20 avril : 34\$- Envoi état de compte

Semaine du 27 avril : 34\$

## Mai 2020

Les frais de service de garde seront de 161,50\$- facturation 4 mai

Semaine du 4 mai : 42,50\$ -Envoi état de compte

Semaine du 11 mai : 42,50\$

Semaine du 20 avril : 34\$ -Envoi état de compte

Semaine du 27 avril : 42,50\$

## Juin 2020

Les frais de service de garde seront de 136\$- 1 juin

Semaine du 1 juin : 42,50\$- Envoi état de compte

Semaine du 8 juin : 42,50\$

Semaine du 15 juin : 34\$ -Envoi état de compte

Semaine du 22 juin : 17\$